

0 10 km

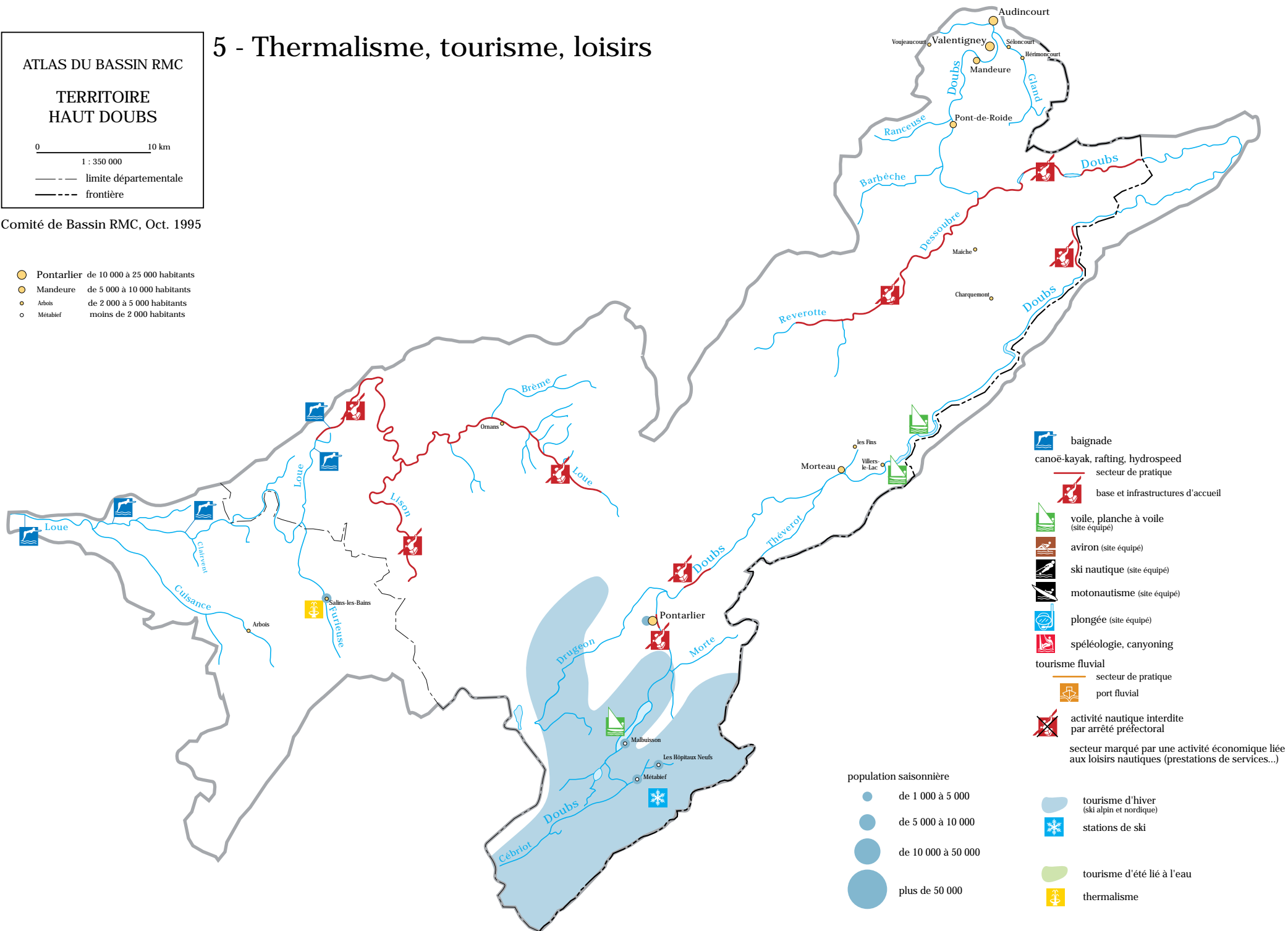
1 : 350 000

— — — limite départementale
— — — frontière

Comité de Bassin RMC, Oct. 1995

- Pontarlier de 10 000 à 25 000 habitants
- Mandeuve de 5 000 à 10 000 habitants
- Arbois de 2 000 à 5 000 habitants
- Métabief moins de 2 000 habitants

5 - Thermalisme, tourisme, loisirs



- baignade
- canoë-kayak, rafting, hydrospeed
- secteur de pratique
- base et infrastructures d'accueil
- voile, planche à voile (site équipé)
- aviron (site équipé)
- ski nautique (site équipé)
- motonautisme (site équipé)
- plongée (site équipé)
- spéléologie, canyoning
- tourisme fluvial**
- secteur de pratique
- port fluvial
- activité nautique interdite par arrêté préfectoral
- secteur marqué par une activité économique liée aux loisirs nautiques (prestations de services...)
- tourisme d'hiver (ski alpin et nordique)
- stations de ski
- tourisme d'été lié à l'eau
- thermalisme

- population saisonnière
- de 1 000 à 5 000
 - de 5 000 à 10 000
 - de 10 000 à 50 000
 - plus de 50 000